



48 rue Saint-Sabin
75011 Paris
01 49 23 12 12
www.ensci.com

GUIDE DU CANDIDAT 2012

CURSUS DESIGNER TEXTILE

Portes ouvertes 2012
3 et 4 février

Vous êtes candidat au Concours d'entrée de l'ENSCI - Les Ateliers (filière «designer textile»). Lisez attentivement l'ensemble de la documentation mise à votre disposition : elle vous permet de vérifier que vos souhaits, vos aptitudes, votre expérience, vos diplômes (ou ceux en cours d'obtention) correspondent aux exigences et aux objectifs de l'École, et qu'ils seront autant d'atouts pour convaincre le jury. **Sachez également que la commission d'admissibilité recherche essentiellement la cohérence entre tous les éléments de votre dossier, cohérence de votre projet, révélatrice de votre motivation.**

Depuis la rentrée 2005, l'ENSCI est engagée dans l'harmonisation européenne de son cursus et de son diplôme ; chaque enseignement est doté de crédits européens.

Le Livret de l'élève donne toutes les informations à ce sujet (voir aussi : www.ensci.com rubrique Formation). Conservez ce Guide du candidat qui vous rappellera toutes les dates de la session du concours (paragraphe 3 - déroulement du concours).

1. Conditions d'accès au concours

L'admission en Design Textile se fait par voie d'un concours ouvert à tous candidats ayant une bonne connaissance de la langue française et répondant aux critères de niveau suivants :

1° - Titulaires d'un diplôme Bac + 2 de l'enseignement supérieur français ou étranger :

- diplôme des métiers d'art (DMA)
- brevet de technicien supérieur en arts et arts appliqués (BTS)
- diplôme national d'art et techniques (DNAT)

2° - Titulaires d'un diplôme Bac + 3 et plus de l'enseignement supérieur français ou étranger :

- licence d'arts plastiques
- diplôme national d'arts plastiques (DNAP)
- diplôme national supérieur d'arts plastiques (DNSAP)
- diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)
- diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA)

3° - Personnes ayant une pratique professionnelle en relation avec la création textile d'au moins quatre années, quel que soit le niveau de formation initiale.

N.B. : La scolarité est à plein temps, elle requiert une présence régulière et continue.

2. Constitution du dossier

L'acte de candidature au concours d'entrée implique de la part du candidat un investissement réel : préparation des documents, choix d'éléments du dossier de travaux personnels, réflexion sur la motivation... A chaque étape de la constitution du dossier il lui appartient de révéler au mieux les éléments qui mettront en valeur ses potentialités autant que ses acquis.

❖ Dossier de candidature

N'oubliez aucun des éléments administratifs demandés (bulletins, CNI, enveloppes...), l'absence d'un seul d'entre eux ferait rejeter votre dossier comme incomplet.

Les photocopies de bulletins trimestriels et diplômes doivent être rangées par ordre chronologique pour une meilleure lecture des résultats et attestations.

Le dossier de candidature comporte des paragraphes «ouverts» (raisons de vos choix d'orientation, activités personnelles marquantes, expérience professionnelle, stages, emplois...).

Ne surchargez pas ces paragraphes, ne rajoutez pas de «rabats» papier, ne cherchez pas à tout dire. Sélectionnez les informations transmises en fonction du sens qu'elles auront pour les membres du jury, qui découvrent votre univers, votre personnalité, et vous rencontrent déjà par ce biais.

❖ Lettre de motivation

Il n'existe pas de «lettre idéale» ou de modèle type.

Cette lettre doit présenter et illustrer votre motivation à suivre une formation en design textile à l'ENSCI, compte-tenu de votre vision du design textile, non pas sous la forme d'un discours élaboré, mais d'une présentation brève, personnelle et sincère qui expose les raisons de votre candidature. Elle est le premier contact que vous établissez avec la commission d'admissibilité et sert de base de discussion, si vous êtes admissible, avec la commission d'admission. Il ne s'agit en aucun cas de discourir sur le textile ni de «copier-coller» des informations données par telle ou telle documentation existante. Elle doit s'inscrire dans une construction cohérente (mais pas redondante) avec votre dossier de candidature et votre dossier de travaux personnels.

Pour votre lettre manuscrite, veuillez utiliser la fiche n°2 et ne pas dépasser un recto-verso.

❖ Dossier de Travaux Personnels

Il est conseillé d'accorder la plus grande attention à la composition du dossier de travaux personnels. C'est cet élément qui, en premier lieu, va permettre à la commission de déceler le potentiel créatif du candidat et d'évaluer les compétences déjà acquises dans différents domaines d'expression..

Ne sont pas exigés, dans le dossier, des travaux purement textiles. Cependant la commission cherchera à repérer des dispositions et une sensibilité au design textile.

Ce sont tout autant la sincérité, l'originalité, la richesse de la démarche et la vision personnelle du design, que les qualités plastiques des éléments présentés, qui seront appréciés par le jury.

Évitez de livrer des travaux "en vrac", vous devez guider le jury dans la lecture du dossier en expliquant ce qui est montré. Préciser ce qui relève d'un travail académique (école, atelier...), d'un travail de groupe (et, dans ce travail de groupe, ce qui représente votre participation) ou d'un travail purement personnel...

Divers supports et formes d'expression peuvent être utilisés.

Mais il est impératif de présenter des originaux ou, à défaut, de bonnes copies.

Évitez de présenter tous vos travaux sur CD (et choisissez des formats universels facilement lisibles par la commission)..

Les dossiers de travaux personnels intégralement sur support numérique seront rejetés.

Conseil : Identifiez tous vos travaux (nom au dos et/ou sur les contenants) !!!

Les objets en volume peuvent être joints au dossier, dans la mesure d'une dimension acceptable.*

Le courrier, qui vous sera adressé à l'issue de la commission d'admissibilité, vous invitera, si vous n'êtes pas admissible, à venir retirer votre dossier, sur rendez-vous pris préalablement, et ce, jusqu'au 30 septembre 2012.

Au-delà de cette date, les dossiers non récupérés seront détruits.

Si vous êtes admissibles, votre dossier vous sera rendu à la fin du concours. En cas de force majeure, où vous en auriez besoin entre la phase d'admissibilité et la phase d'admission, il vous sera alors possible de le reprendre en téléphonant auparavant.

* «L'encombrement» ou la quantité trop importante d'éléments présentés ne permet pas une analyse efficace du dossier. Ne surchargez donc pas vos dossiers de travaux.

Les formats de dossiers classiques (cartons à dessin, enveloppes...) acceptés sont : A5, A4, A3, demi-raisin et raisin.

Les formats « atypiques » (boîtes, cartons en volume, valises, sacs souples...) devront garder un volume raisonnable : maximum L 60 cm x L 40 cm x H 30 cm.

Tout format (dimension, poids, volume) ne pouvant être manipulé aisément par les membres des commissions sera rejeté.

Un emballage rigide et sûr permettra la protection efficace des pièces du dossier.

L'Ecole décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de perte.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 23 MARS A 17 HEURES

Il est vivement recommandé de ne pas attendre la date de clôture pour l'envoi du dossier

IMPORTANT : Tout dossier incomplet, déposé ou posté hors des dates d'inscription, ne sera pas accepté. Quels que soient les résultats, les droits d'inscription restent acquis à l'école.

Frais de dossier : 53 euros

(26 euros pour les candidats boursiers qui devront justifier de leur statut de boursier en 2010-2011 pour bénéficier du taux réduit).

3. Déroulement du concours

Le concours se déroule en deux temps

❖ L'admissibilité

Les dossiers de candidature seront examinés en commissions qui se tiendront à partir du 2 mai 2012 pour se prononcer sur l'admissibilité du candidat.

Les résultats de l'admissibilité et les convocations aux épreuves d'admission seront communiqués par courrier à chaque candidat après le 11 mai 2012.

Les candidats non admissibles ne peuvent connaître le motif du refus.

L'admissibilité n'est pas conservée d'une session à l'autre.

❖ L'admission

Les commissions d'admission se tiendront du 2 au 14 juin 2012. Elles consistent en une journée d'épreuves individuelles et collectives : réflexion écrite sur un article de presse ou un texte proposé par le jury ; épreuve de groupe autour de la reproduction d'une structure ; réflexion sur un produit textile ; épreuve de créativité à partir d'un thème tiré au sort* ; entretiens avec le jury. Le jury plénier établit la liste définitive à l'issue des épreuves, avec une liste d'attente. Cette liste sera affichée à l'école le 21 juin 2012 à partir de 17 heures et diffusée sur le site internet dans les meilleurs délais. Les décisions sont sans appel. Les résultats de l'admission seront communiqués par courrier à chaque candidat.

*Pour cette épreuve en 2D ou 3D, vous devez apporter les outils et matériaux textiles de votre choix; ainsi que des ciseaux, cutter, règle, gomme, colle, ruban adhésif, stylos, crayons, feutres, agrafes, trombones, etc....

Nombre de places ouvertes au concours 2012 : 10.

La liste d'attente sera publiée sur le site avec la liste des admis.

Un candidat ne peut se présenter plus de trois fois au concours, quelle que soit la catégorie.

Pour en savoir plus, contacter le département Design Textile par courriel : designtextile@ensci.com



48 rue Saint-Sabin
75011 Paris
01 49 23 12 12
www.ensci.com

Contact : designtextile@ensci.com
01 49 23 12 80